



## **COMMUNIQUE POUR DISTRIBUTION IMMÉDIATE**

### **NOUVELLE FILIALE DE LA LÉGION AU MEXIQUE**

#### **LA LRC OUVRE UNE FILIALE À LAC CHAPALA, MEXIQUE**

OTTAWA, 29 novembre 2012 – Le président de La Légion royale canadienne (LRC), Gordon Moore, a officiellement annoncé aujourd’hui, au siège social de la Direction nationale, la remise d’une nouvelle charte à la filiale de Lac Chapala, Mexique.

« L’ouverture de votre filiale témoigne du rayonnement accru de la Légion qui s’étend maintenant jusqu’au Mexique, ce qui fait preuve de la vitalité de la Légion et de ses membres au sein de la communauté de Lac Chapala. Elle atteste aussi du besoin des services de la Légion, et ce, peu importe où les vétérans canadiens, les membres de la GRC et leurs familles peuvent se regrouper dans le monde. Votre capacité à avoir un impact directe sur la communauté à qui vous assurez des services sera certainement renforcée par la mise en place de cette nouvelle filiale de la Légion », a déclaré M. Moore.

« Étant la toute première filiale de La Légion royale canadienne du Mexique, notre objectif d’une part est de prouver que nous sommes une valeur ajoutée au sein de notre communauté mexicaine et, d’autre part, de perpétuer les traditions établies par toutes les filiales de la LRC à travers le monde », a ajouté Mme Corbeil, présidente de la filiale no 182 de La Légion royale canadienne de Lac Chapala, Mexique.

La filiale de la Légion du Mexique, qui compte 45 membres, se joint à un réseau de plus de 1 450 filiales et de 330 000 membres situés au Canada, aux États-Unis, en Allemagne et aux Pays-Bas.

-30-

## **À propos de la Légion**

Établie en 1926, la Légion est le plus grand organisme d'anciens combattants à but non-lucratif au Canada financé à partir de cotisations, avec au-delà de 330 000 membres. Sa mission est de servir les anciens combattants, y compris les militaires en service actif et les membres de la GRC, et leurs familles, de promouvoir le Souvenir et de servir nos communautés et notre pays.

Le réseau d'officiers d'entraide du Bureau d'entraide de La Légion royale canadienne peut accompagner et représenter les militaires des FC, les anciens combattants, les membres de la GRC et les familles de ces derniers, auprès d'Anciens combattants Canada (ACA) et du Tribunal des anciens combattants (révision et appel) (TACRA), sur des questions touchant les réclamations d'invalidité ou autres dossiers s'y rapportant. La Légion offre aussi des services professionnels de consultation et de représentation à toutes les étapes du processus d'établissement d'une invalidité, et ce en vertu de la Loi sur les pensions ou de la Loi sur les mesures de réinsertion et d'indemnisation des militaires et vétérans des Forces canadiennes, ce qu'on appelle généralement la Nouvelle Charte des anciens combattants.

Les filiales de La Légion royale canadienne sont réparties comme suit:

Canada: 1 447; États-Unis: 15; Allemagne : 4; Pays-Bas : 1; et Mexique: 1.

## **À propos de Lac Chapala, Mexique**

Le lac Chapala est le plus grand lac d'eau douce du Mexique. Situé dans la partie est de l'état de Jalisco, il est à quelque 50 kilomètres au sud de Guadalajara, soit la deuxième ville du Mexique par sa population. Lac Chapala est une communauté qui, depuis les années 1920, est composée de retraités en provenance de partout dans le monde. L'intérêt pour la région de Chapala est dû à son climat considéré comme le meilleur au monde, ce qui pourrait expliquer pourquoi on y retrouve le plus important groupe de Canadiens vivant à l'extérieur du Canada – à temps plein ou à temps partiel – ailleurs qu'en Floride (É.-U.). On estime que de 6 000 à 10 000 Canadiens et Canadiennes visitent cette région ou y demeurent selon la période de l'année.

Pour plus d'informations, SVP contactez Bruce Poulin à la Direction nationale de La Légion royale canadienne au (613) 591-3335 poste 241, ou au (613) 292—8760.

Dossier: 44-5 291112